Préparer les opérations comptables périodiques RNCP37123BC03



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider les blocs de compétences 3 « Préparer les opérations comptables périodiques » par le candidat du Titre Professionnel Secrétaire comptable de niveau 4 (équivalent Bac, Bac pro, BP), délivré par le Ministère du Travail.

Public visé

- Secrétaire comptable d'un service (commercial, achats, logistique, etc.) dans une PME ou une grande entreprise
- Secrétaire assistant dans une TPE en charge de tout l'administratif et de la comptabilité, interface de l'entreprise avec l'expert-comptable
- Conjoints collaborateurs de dirigeants d'entreprises (commerçants, artisans, professions libérales) en charge de tout l'administratif et de la comptabilité, interface de l'entreprise avec l'expert-comptable

- /		•	
Pré	ron	HILL	
FIE	ıeu	ıuıs	

Aucun

Objectifs du programme

- Assurer la gestion administrative, comptable et fiscale de la déclaration de TVA
- Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
- Présenter et transmettre des tableaux de bord

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

- 1. 6 parcours de e-learning comprenant au total 285 vidéos de formation enregistrées par 57 experts différents.
- 2. 6 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
- 3. Etude et test final de 2 livres (L'essentiel de l'analyse financière, Gestion de la paie) sous format électronique qui complète les parcours de formation.
- 4. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT.
- 5. Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales.
- 6. Assistance à la préparation du dossier professionnel ou du rapport de stage à soumettre au jury.

Contenu du programme

6 parcours de e-learning enregistrés par 57 experts différents

- J'apprends à utiliser Excel 2021 professionnellement <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- J'acquiers les bases de la fiscalité <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>

- Je déclare et paie la TVA <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- J'administre la fonction personnel <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- Je gère les dossiers du personnel <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>
- Je découvre les missions quotidiennes d'un assistant RH <u>Télécharger le parcours (PDF)</u>

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Bloc 3 du Titre professionnel Secrétaire comptable délivré à l'issue de la formation, si ce le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37123/

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning: 48 H

Heures de tests de connaissances : 8 H Etude des livres numériques : 80 H

Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique : 6 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes

et études des corrections : 15 H

Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation: 161 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION: 3 mois

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : <u>Demander les conditions de partenariat</u> – <u>commercial@forces.fr</u>

Particulier ou entreprise : Demander un devis

1810 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur <u>pedagogie@laformationpourtous.com</u> (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH: www.agefiph.fr 0 800 11 10 09 et la page de son site web spécialement dédiée à la formation: https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

WWW.FORCES-LMS.COM

Email: commercial@forces.fr